



Ce document a pour but de vous présenter la candidature groupée de la CGT et de SUD au Conseil d'Administration de l'Institut Mines Télécom (collèges A et B).

Qu'est-ce que le Conseil d'Administration (CA) ?

Le Conseil d'Administration de l'IMT délibère notamment sur :

- *la stratégie de l'Institut, le projet d'établissement et les contrats avec l'État (le Contrat d'Objectif et de Performances, le COP) ;*
- *l'organisation interne de l'Institut (fusion d'écoles par exemple) ;*
- *le budget de l'établissement, les effectifs de personnel autorisés et l'affectation des moyens aux écoles et au service de direction générale ;*
- *les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles, baux et locations de l'Institut ;*
- *les règles d'exonération de droits de scolarité, les créations de nouvelles formations ;*
- *les conditions générales de recours à des personnels contractuels : toute modification du cadre de gestion doit être approuvée par le CA.*

Les représentant.es du personnel y sont très minoritaires (5 sur 25 membres), et ce n'est pas un hasard ! Peut-être certaines fusions, certains déménagements, certains budgets ... n'auraient-ils pas été entérinés si le poids de vos élu.es avait été plus important ?

Pourquoi voter pour une liste CGT-SUD ?

Les élu.es CGT-SUD se font les porte parole des arguments, inquiétudes, propositions du personnel.

Voici l'esprit dans lequel nous vous proposons de travailler :

- travail collectif (inter-écoles et inter-catégories ; avec les élu.es d'autres instances) dans l'intérêt de toutes et tous les salarié.es ; manifestez vous si vous souhaitez y participer !
- exigence de transparence et de démocratie : le personnel doit disposer de toutes les informations concernant le "pilotage" de l'IMT, l'affectation des moyens alloués par l'État et les choix stratégiques engageant l'avenir de l'IMT et de ses écoles ;
- refus d'un mode de gestion de notre établissement qui transforme la connaissance et la formation en "marchandises" ;
- élaboration et promotion de propositions pour que l'IMT participe réellement à la construction d'un monde de demain plus juste, durable et solidaire.

Comme pendant les précédentes mandatures, nos élu.es auront à cœur de faire connaître aux représentant.es de l'État et aux personnalités qualifiées présentes au CA de l'IMT :

- les difficultés et le mal-être engendrés par un "toujours plus" demandé au personnel de l'IMT au nom d'une "compétition internationale" largement orchestrée par l'État lui-même ;
- l'inquiétude devant le modèle proposé d'évolution de l'enseignement supérieur, d'un modèle de type "service public" à un modèle payant avec des droits de scolarité de plus en plus élevés, une volonté de désengagement de l'État, un personnel de plus en plus précarisé (augmentation du nombre de CDD sur des missions pérennes, sous-traitance et recours à des prestataires, externalisation, recours accrus aux vacataires en remplacement de postes permanents, PhD track, contrats de projet) ;
- la difficulté de mener nos activités de recherche et de formation de façon sereine et "indépendante", dans l'intérêt général, compte tenu de la place prise par les financements privés de toutes sortes (fondation, chaires, MOOC, mécénat, partenariats divers...) et du recours systématique à des procédures compétitives.

Ces préoccupations seront au cœur de nos interventions :

- sur IP Paris, son "PhD track", la déstabilisation qu'il entraîne dans nos collectifs de travail, son COP à venir,
- sur la réorganisation autour d'Armines,
- sur les choix d'investissements (combien de dizaines d'années pour la rénovation énergétique et le désamiantage à Évry ?).

Nos élu.es continueront à revendiquer et à faire des propositions pour :

- un véritable plan égalité hommes-femmes, et son suivi effectif, qui engage une requalification des métiers fortement féminisés (et leur revalorisation en termes de salaires et carrières) et qui s'attaque aux causes structurelles des violences sexistes et sexuelles, en particulier envers les étudiantes, et du manque de moyens mis en œuvre pour les éradiquer ;
- une cohérence entre les discours, les intentions affichées et les actes en matière de responsabilité sociale et environnementale : est-il responsable d'externaliser ? quel impact du mécénat et des financements privés (y compris la Fondation) sur le contenu de nos enseignements et travaux de recherche ?
- des évolutions de nos règles (notamment le cadre de gestion) pour mieux valoriser les qualifications, permettre des déroulements de carrières, limiter la précarité et l'arbitraire managérial — et non l'inverse.

Vous souhaitez allonger et enrichir encore ces interventions, élire des représentant.es qui ont le souci d'exprimer et de faire valoir l'intérêt commun des salarié.es, à contre-courant des logiques de compétition ou de concurrence (sectorielles, catégorielles, ...) ?

Vous souhaitez donner plus de poids à vos propositions, protestations, revendications ?

Votez pour la liste CGT-SUD de votre collège !